



DÉCOUVERTE DE MON RIA

La Section Régionale Interministérielle d'Action sociale (SRIAS) des Pays de la Loire vous propose de découvrir un Restaurant Inter-Administratif (RIA) : bénéficiez de repas équilibrés à proximité de votre lieu de travail à un tarif avantageux !

Un RIA est un restaurant interministériel qui propose des repas aux agents des services relevant des administrations d'au moins deux ministères. Il est géré par une association composée à la fois des convives et des administrations. L'association de gestion prend en charge les dépenses de fonctionnement et il revient à la Direction Générale de l'Administration de la Fonction

Publique (DGAFP) de financer les dépenses d'investissement telles que les créations, les extensions ou les mises en conformité. Les SRIAS sont sollicitées pour donner un avis sur ces types de dépenses. Elles ont aussi un rôle visant à promouvoir la création, la coordination et l'utilisation commune des équipements sociaux et des offres de services collectifs dans la région.

Opération « découverte de mon RIA »

Vous venez de prendre un poste au sein de votre administration ? Venez découvrir un RIA, la SRIAS vous offre un repas.
Remplissez et remettez le coupon-repas à la caisse de votre RIA.



Je suis éligible à cette offre si je suis :

- Agent public (titulaire, contractuel, stagiaire ou alternant) rémunéré sur le budget de l'État
- Agent des établissements publics locaux d'enseignement
- Agent public rémunéré sur le budget des établissements publics nationaux à caractère administratif adhérent à l'action sociale interministérielle.

Conditions de validité :

Cette offre est valable dans les 3 mois suivant la date de prise de poste effective.

Je ne peux pas bénéficier de cette offre si :

- avant ma prise de poste, je déjeunais régulièrement dans le RIA concerné par ma demande (j'avais une carte de passage)
- J'ai déjà bénéficié du dispositif « découverte de mon RIA » par la SRIAS des Pays de la Loire



A remettre à la caisse
d'un RIA de la région des Pays de la Loire lors de votre passage

Ne tardez pas ! Ce coupon est valable 3 mois après votre prise de poste.

Nom			
Prénom			
Email			
Téléphone			
Date de prise de poste			
Code ministère : (noté sur bulletin de paie)		Ministère :	
Service ou direction			
Nom du RIA choisi			



J'atteste ne pas avoir déjà bénéficié d'un repas offert par la SRIAS des Pays de la Loire dans le cadre de l'action "Découverte de mon RIA"



J'atteste ne pas avoir été adhérent du RIA choisi afin d'y déjeuner régulièrement avant ma prise de poste.

Attention, si j'ai déjà bénéficié d'un repas « Découverte de mon RIA » et/ou si j'ai déjà été adhérent du restaurant, je ne suis pas éligible à la prise en charge de mon repas. L'association de gestion pourra me facturer ce repas.

Date : ____/____/____

signature

